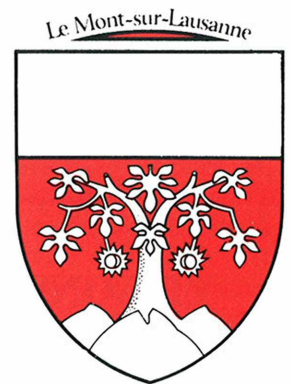


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

***** VOEUX *****

*Les autorités de notre Commune ainsi que le personnel communal
souhaitent à tous d'excellentes fêtes de fin d'année
et formulent leurs voeux pour que 1987 soit propice à tous.*

***** VOEUX *****

A SAVOIR ...

SERVICE POSTAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 1986/87

Date	Ouverture	Distribution
Samedi 30.12.86	0730 - 1100	1 distr. lettres et colis
Mercredi 24.12.86	0730 - 1100	1 distribution complète
Jeudi 25.12.86	Fermé	Pas de distribution
Vendredi 26.12.86	Fermé	Pas de distribution
Samedi 27.12.86	0730 - 1100	1 distribution complète
Mercredi 31.12.86	0730 - 1100	1 distribution complète
Jeudi 1.1.87	Fermé	Pas de distribution
Vendredi 2.1.87	Fermé	Pas de distribution
Samedi 3.1.87	0730 - 1100	1 distribution de lettres

L'administrateur postal et son personnel présentent à leur aimable clientèle les meilleurs voeux pour d'heureuses fêtes et une année 1987 pleine de succès.

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 1987

Lundi	23 février	1987
Lundi	30 mars	1987
Lundi	18 mai	1987
Lundi	22 juin	1987
Lundi	28 septembre	1987
Lundi	19 octobre	1987
Lundi	23 novembre	1987
Lundi	14 décembre	1987

UNIQUE CONCERT DANS LA RÉGION LAUSANNOISE DU CHOEUR JEAN-SÉBASTIEN BACH

70 choristes, solistes récitants, orgue et 6 instruments.

**A l'église du Mont-sur-Lausanne en date du vendredi
12 décembre 1986 à 20 h. 15.**

Par votre paiement d'un montant de Fr. 12.- par personne au CCP 10-804 de la Sté de Développement du Mont, une place vous sera réservée.

Attention! l'église est petite et les premiers inscrits seront prioritaires.

AU PROGRAMME: des œuvres de Felix Mendelssohn, Franz Liszt, Anton Bruckner, Maurice Duruflé, Zoltan Kodaly.

En deuxième partie: Chant de Noël anglais de Ferenc Farkas, paroles françaises de Roger Bornet et **Jeu de la crèche** de Köröshegy - Ferenc Farkas.

Société de Développement

LE CONSEIL COMMUNAL A SIÉGÉ EN SEPTEMBRE

Ce lundi soir 8 septembre, conseillères et conseillers communaux se retrouvaient, à 20 h.15, dans l'aula du collège du Mottier pour délibérer des objets portés à l'ordre du jour.

Placé sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, et en présence de la Municipalité, l'assemblée a d'abord entendu M. Adrien Dormond, rapportant au nom de la Commission des finances au sujet de **l'arrêté d'imposition pour les années 1987/1988**. Celle-ci approuve le préavis municipal et confirme la proposition de maintenir le coefficient à 85 % de l'impôt cantonal de base. Elle soutient également la suppression de l'impôt personnel fixe de Fr. 10.-. Celui-ci d'une perception coûteuse ne produisait que Fr. 20'000.- par an. C'est sans débats que ce point a été accepté à une très forte majorité par l'assemblée.

Le point suivant de l'ordre du jour se rapportait à une **demande de crédits d'études pour la réalisation de futurs bâtiments communaux, pour la création d'un nouveau cimetière et pour l'introduction de l'informatique à l'Administration communale**. M. André Flückiger rapporte au nom de la Commission des finances qui a été saisie du préavis municipal. La Commission dans ses commentaires relève qu'un montant de Fr. 30'000.- a été nécessaire pour conduire les études de **construction d'un bâtiment de surface pour les services de la voirie et du feu**, dans le cadre du projet d'un abri STPA. En ce qui concerne **le plan de quartier de Crétalaison** un montant total de **Fr. 500'000.-** est nécessaire pour couvrir les honoraires et les frais de concours pour la conception du projet, ainsi que pour l'établissement du projet de construction d'ici février 1987.

Un crédit de Fr. 25'000.- est également nécessaire pour reconnaître un emplacement adéquat à l'usage d'un nouveau cimetière. Cette somme doit couvrir des travaux de prospection du sous-sol et plus particulièrement ceux intéressant l'hydrologie locale.

Enfin une somme de Fr. 10'000.- est requise pour permettre à la Commission communale, chargée des études pour introduire le traitement électronique des données dans notre administration, de mener à terme ses travaux.

Jugeant ces demandes dûment motivées la Commission des finances propose d'accepter le préavis municipal, d'autant plus qu'il s'agit là d'objets importants pour le fonctionnement de notre Commune.

Dans la discussion qui suivit Mme Marianne Debély jugeant l'emplacement du cimetière projeté un peu trop éloigné de l'église s'est vue confirmer par M. Bernard Schmutz, municipal, qu'un autre emplacement pourrait être envisagé.

Au vote, une forte majorité de l'assemblée accepte le préavis en question.

Le troisième point de l'ordre du jour traitait d'un préavis municipal relatif à **la vente d'une parcelle de terrain (no. 1727) au lieu dit "Les Planches"**. Le Commission ad hoc constituée de MM. Gérald Noverraz, Michel Glayre, Edouard Corbaz, Daniel Spaenhauer et André Ravessoud est convaincue de l'inutilité publique de la parcelle en question et préavise favorablement à sa vente.

Le Syndic, M. Jean-Pierre Carroz, renseigne ensuite l'assemblée au sujet de l'acheteur ainsi que sur la détermination du prix de vente de la parcelle. Le Conseil accepte à une très forte majorité le préavis municipal relatif à cette vente.

Dans le chapitre des informations de la Municipalité et propositions individuelles, le Président lit une pétition de 268 signatures demandant la révision du plan d'extension du Petit-Mont permettant la construction d'immeubles susceptibles de nuire au cachet du village. Conformément à l'article no. 64 du règlement du Conseil communal celui-ci ne devait pas débattre du fond du problème mais décider si la pétition doit être remise pour étude et rapport à la Municipalité ou à une Commission du Conseil. Après une discussion où la pétition est soutenue par M. Marc-Antoine Staub, le Conseil par 42 voix contre 13 la renvoie à la Municipalité.

M. le Syndic informe ensuite le Conseil sur quelques objets et plus particulièrement au sujet d'un accord intervenu entre les TL et les Communes du Mont et de Cugy pour un essai de 3 courses supplémentaires de bus, dans les 2 sens, entre les 1er octobre et 31 décembre 1986. Si la fréquentation est jugée suffisante elle pourrait être maintenue.

Sous la rubrique des propositions individuelles, M. Auguste Jost interroge la Municipalité afin de connaître l'évolution de la mise au point du plan directeur (aménagement du territoire). M. le Syndic précise à cette occasion que l'Etat a demandé des aménagements au projet présenté initialement. Celui-ci a donc été retravaillé et se trouve à nouveau dans les services de l'Etat. Dès qu'il en ressortira il sera présenté au Conseil. Les éléments provisoires de ce plan peuvent sur demande, être consultés auprès de notre administration.

La parole n'étant plus requise des membres du Conseil, le Président lève la séance à 21 h. 30.

Le secrétaire du Conseil:
B. Salchli

6^{ème} SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Elle s'est tenue le 10 novembre 1986, et les débats ont été ouverts à 20 h.15 sous la direction de M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, en présence de la Municipalité.

Après l'approbation du procès-verbal, M. Daniel Nusslé rapporte au nom de la Commission, composée également de MM. Guy Menétrey, Raymond Annen et Jean Golay, qui devait étudier la **demande de bourgeoisie du Mont sollicitée par Mlle Aleksandra Mirkovitch, domiciliée en notre Commune**. Les membres de la Commission ont reçu un accueil chaleureux au domicile de la candidate lors de l'entretien qu'ils ont eu avec elle. Les excellents rapports des services du Canton et de la Confédération ont

permis de proposer au Conseil communal d'octroyer la bourgeoisie du Mont à Mlle Mirkovitch, ce qu'il a accepté à une très large majorité.

M. Michel Page rapporte ensuite au nom de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal sur **l'assainissement du hameau de la Naz**. Celle-ci composée encore de MM. Symon Menétrey, Francis Chabloz et Jean-Claude Corbaz, a relevé les problèmes d'hygiène posés par la situation actuelle où avec une cinquantaine d'habitants, le hameau n'est pas raccordé à un collecteur d'eaux usées. De plus la fosse septique de l'Etablissement médico-social (EMS) est irréparable. Ainsi compte tenu du jeu des subventions cantonales et fédérales, la Municipalité propose la répartition suivante des frais: 49,6 % de subventions, 30,4 % à la charge de l'EMS et 20 % à celle de la Commune. La taxe unique de raccordement étant perçue par la Commune conformément à la réglementation, la Commission propose d'accorder à la Municipalité le crédit de Fr. 22'700.- pour cette réalisation. La Commission des finances au nom de laquelle rapporte M. Raymond Bourgoz, formule les mêmes conclusions. Après quelques compléments d'information, le Conseil accorde le crédit sollicité.

C'est ensuite au tour de M. Jean-Pierre Grand de rapporter au nom de la Commission composée de Mme Marianne Debély, de MM. André Bonzon, Charles-Henri Brun, Albert Rosat au sujet du **remplacement du véhicule de notre service de police**. Elle propose au Conseil d'accepter la proposition de la Municipalité qui désire acquérir un véhicule à traction sur les 4 roues. Ce type d'engin est bien adaptable en toutes saisons au réseau routier communal. Le remplacement du véhicule actuel se justifie par les frais élevés d'entretien puisqu'il a quatre ans et 75'000 km. Après un appel d'offres auprès des garagistes du Mont, le prix du véhicule retenu a été fixé à Fr. 19'796,60, tous équipements et accessoires compris.

M. Raymond Bourgoz, confirme au nom de la Commission des finances, la procédure et le choix judicieux de la Municipalité et elle préavise favorablement la mise à disposition de ce crédit.

Au cours du débat, M. Hervé Menétrey obtient confirmation de M. Marcel Guex, municipal, que l'amortissement calculé sur trois ans a été porté au budget, puis l'assemblée accepte à une forte majorité la proposition de la Municipalité.

Notre Syndic, M. Jean-Pierre Carroz, communique ensuite **la réponse de la Municipalité à la pétition relative au plan d'extension du Petit-Mont et au projet de construction d'un immeuble sur la parcelle no. 263**. Après une argumentation clairement développée, la Municipalité conclut au maintien de la zone du Petit-Mont préexistante. Le plan d'extension du Petit-Mont reste adapté aux besoins actuels de cette zone et sauvegarde l'aspect de l'ancien village. Ce plan est même d'actualité puisqu'en matière d'aménagement du territoire on préconise aujourd'hui une économie des terrains par la réalisation d'un habitat groupé.

M. Marc-Antoine Staub reprend les arguments qu'il a développés lors de la précédente séance, à savoir que la pétition a été lancée dans un but positif. La possibilité de cumuler les coefficients de construction de la zone village et de la zone verdure affectant une même parcelle, conduit à la réalisation de bâtiments trop volumineux, masquant l'ancien village. C'est à cet effet que le plan d'extension devrait être revu. M. Claude Agassiz relève qu'un village est aussi fait pour y vivre à l'intérieur; le seul aspect extérieur n'est pas déterminant pour la sauvegarde du vil-

lage. M. le Syndic rappelle encore que la Municipalité doit s'appuyer sur la réglementation en vigueur et qu'elle est contrainte d'accorder le permis de construire lorsque le projet mis à l'enquête est conforme aux prescriptions.

Mise au vote, la réponse de la Municipalité est acceptée par 44 oui, 10 non et 9 abstentions.

Sous le dernier point de l'ordre du jour, **communications de la Municipalité et propositions individuelles**, M. le Syndic lit une lettre du Chef du Département des travaux publics du Canton, dans laquelle ce dernier propose à la Municipalité de charger son Service des routes d'une étude d'avant-projet d'aménagement du carrefour de Coppoz, point noir sur la RC 501 b et de consulter son Service juridique pour étudier la possibilité de déclencher un référendum communal sur le problème de la participation à la route de détournement. La réponse de la Municipalité est favorable en ce qui concerne l'étude du carrefour de Coppoz, mais négative à la proposition d'un référendum communal. En effet la Commune n'a jamais accepté de participation financière à la réalisation de la route de détournement dont le projet faisait suite à celui d'aménagements immobiliers du Canton à la Blécherette. Ceux-ci n'ayant du reste pas tous été réalisés, le projet de la route de détournement ne se justifie plus de la même manière. La Municipalité propose au DTP de faire adopter par le Conseil d'Etat les nouveaux alignements tels que prévus dans le nouveau plan d'affectation des sols.

M. Alfred Borgeaud rappelle qu'en 1968 déjà on parlait d'une route de détournement de la périphérie Lausannoise. Cette route était également propice à la répartition des nuisances à l'intérieur de la Commune.

M. Michel Mattenberger demande d'envisager la pose d'un miroir pour faciliter l'introduction des véhicules venant du chemin des Corjons sur la route de la Blécherette. Il suggère encore d'installer des haut-parleurs fixes au Châtaignier puisque les installations sont louées régulièrement à des sociétés et que la "sono" doit être chaque fois mise en place.

Ces longs débats sont clos à 22 h.10 par le Président.

*Le secrétaire du Conseil communal:
B. Salchli*

L'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES

**a décerné le PRIX "MÉRITE" 1986
à M. Philippe Rauschert
ancien syndic de notre Commune**

L'Union des Sociétés Locales "USL" comprend tous les présidents des 13 sociétés culturelles, récréatives et sportives, ayant leurs activités au Mont-sur-Lausanne.

L'association a pour but principal de coordonner les activités des sociétés locales entre elles et avec l'autorisation exécutive de la Commune.

Les délégués à l'USL ont porté leur choix pour l'attribution du premier prix "Mérite" sur

M. Philippe Rauschert

C'est avec une très grande satisfaction que les présidents des sociétés locales récompensent notre ancien syndic qui a œuvré depuis sa jeunesse au sein de la plupart de nos sociétés, ainsi que pour la collectivité.

Nous rappellerons tout de même que M. Philippe Rauschert a toujours eu une écoute bienveillante et su prodiguer ses nombreux conseils et encouragements à nos sociétés locales durant ses 7 législatures au sein de la Municipalité dont les 4 dernières en tant que syndic.

Il a été remis à M. Philippe Rauschert, un magnifique tableau, peint par un artiste de notre Commune, et représentant un très beau paysage agreste et familial à chacun, lors de l'assemblée de l'USL, tenue exceptionnellement dans le local habituel et fort sympathique des compagnons de l'Ordre de la poêle.

Ces derniers ont convié, pour la circonstance, les délégués de l'USL, de la Municipalité et, bien-sûr, le lauréat, à partager le délicieux repas qu'ils avaient eux-mêmes apprêté. Qu'ils soient encore, ici, chaleureusement remerciés pour leur exquise et généreuse attention.

Nous mentionnons encore que le prix "**Mérite**" de l'USL peut être attribué pour:

- un travail important auprès d'une des sociétés locales;
- un dévouement exemplaire;
- un exemple pour la collectivité;
- une distinction personnelle dans le domaine des arts, musique, peinture, sport, cuisine, etc.

et qu'il est décerné à:

- un citoyen ou citoyenne du Mont;
- un membre de l'une des sociétés locales.

Candidature et attribution:

auprès de, et par, l'Union des Sociétés locales.

Nous concluons en réitérant nos félicitations à M. Philippe Rauschert pour son exemplaire dévouement auprès de la collectivité et des sociétés locales. Qu'il soit encore longtemps bénéficiaire de notre gratitude.

Le Comité de l'USL

QUOI DE NEUF CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS?

D'importantes acquisitions ont marqué cette année 1986. En effet, le 28 juin, notre Corps des Sapeurs-pompiers inaugurerait son premier véhicule. Une soirée que nous ne sommes pas prêts d'oublier! D'emblée ce camion suscita l'enthousiasme de plusieurs d'entre nous qui, après quatre à cinq semaines de formation ont réussi avec succès leur examen de conduite pour véhicule lourd des services du feu.

Afin de mettre sur pied une équipe de porteurs d'appareils de protection de la respiration, le Lt Jean-Claude Amiguet et le sgt André Guex ont suivi un cours cantonal de protection contre les gaz. Cette section, qui dispose de 6 appareils à air comprimé, s'entraîne régulièrement depuis le printemps.

Si l'alerte donnée par le biais du système d'alarme téléphonique donne entière satisfaction la nuit, il n'en est pas de même le jour. Il nous est donc apparu nécessaire d'équiper une partie de nos hommes du premier-secours de récepteur portatif d'alarme. L'achat de récepteurs pour l'ensemble du groupe est prévu pour 1987.

Le 1er janvier de cette année, la Municipalité a promu au grade de premier-lieutenant MM. Roland Gindroz et Albert Rosat. Les sergents Philippes Amaudruz et Manuel Vaquero, le caporal Yves Spanhauer et le machiniste Eric

Menétréy ont suivi respectivement les cours pour sous-officiers et machinistes moto-pompe. Un cours d'aspirant-officier a été fréquenté par le sergent André Guex. Sa nomination au grade de lieutenant interviendra à la fin de cette année.

Six camarades sont arrivés au terme de leur activité de sapeur-pompiers. Ce sont:

Plt	Albert Rosat	20 ans de service
Cpl	Jean-Claude Corbaz	21 ans de service
Sap	André Anneler	28 ans de service
Sap	Michel Lugin	16 ans de service
Sap	Jean Menétréy	22 ans de service
Sap	Roland Montandon	6 ans de service

Qu'ils trouvent dans ces lignes notre témoignage de reconnaissance pour leur dévouement.

Un grand merci s'adresse également à nos pompiers du premier-secours qui sont intervenus à 26 reprises depuis le début de l'année.

Comme chaque année, pour compléter les rangs, nous procédons à un

RECRUTEMENT

Les intéressés sont priés de s'adresser au commandant jusqu'au 20 décembre 1986.

Enfin, des remerciements vont à nos Autorités, tant exécutives que législatives, qui par leur soutien et leur compréhension nous aident dans l'accomplissement de notre tâche.

*Pour l'Etat-Major
le cdt Bernard Chabloz
ch. Doucy 2 - tél. 33 02 31*

LE CONSEIL DU VÉTÉRINAIRE

Pourquoi un chien ou un chat perd-il subitement le sens de la propreté?

Voyons d'abord les trois causes purement médicales qui demandent des soins immédiats:

- la cystite, qui peut atteindre les mâles et femelles de tout âge;
- les calculs, plus fréquents chez les mâles castrés;
- le diabète, touchant le plus souvent les animaux âgés ou qui ont une tendance à l'obésité.

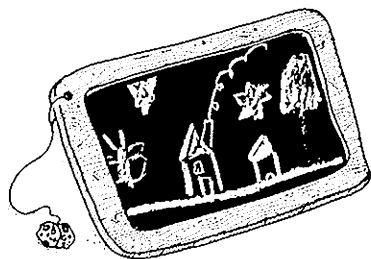
Evoquons maintenant les principales causes hormonales:

- outre les symptômes du réveil sexuel du matou, que tout le monde connaît, il peut aussi arriver qu'un chat, même castré, subisse parfois encore les effets du cycle hormonal, et "marque" au moyen de son urine à certaines périodes de l'année;
- une femelle stérilisée très jeune peut souffrir d'incontinence urinaire après quelques années.

Une piqûre d'hormone appropriée remédie en général à ces cas.

Dans un prochain article, nous nous attarderons sur toute la gamme des causes psychiques.

Dr L. Walter



Dessin de "Fränzi"

Au ciné-club du Mont



C'est par de folles chevauchées et à coups d'épée que s'est ouverte la 4^{ème} saison du **ciné-club du Mont** qui présentait le vendredi 24 octobre le film de Christian Jaque **"Fanfan la Tulipe"**.

Au programme de la saison 86-87:

24.10.1986	12h.	Christian Jaque Fanfan la Tulipe
21.11.1986	12h.	Pierre Granier-Deferre Le chat
12.12.1986	12h.	Jacques Tati Jour de fête
30.01.1987	12h.	Gilles Grangier Les vieux de la vieille
27.02.1987	12h.	Film surprise
27.03.1987	15h.30	Chaplin Le dictateur
24.04.1987	15h.30	Jacques Roufio La passante du Sans-Souci
22.05.1987	15h.30	Wim Wenders Paris Texas

Les séances ont lieu à l'aula du collège du Mottier et chacun y est le bienvenu, le prix de l'entrée individuelle étant fixé à Fr. 3.-.

**Camps de ski
des classes secondaires du Mont**

12-16 janvier 1987

Les Crosets

Classes 5S1 de Mme Anne-Marie Baur et 5S2 de Mme Françoise Bonny.

12-16 janvier 1987

Planachaux

Classes 5S3 de Mlle Catherine Mourtada et 6DS de Mme Catherine Menétréy.

19-23 janvier 1987. Planachaux. Classe 8 SUP de M. Bernard Matthey-Doret.

9-13 février 1987. Les Crosets. Classe 6 SUP de M. Jean-Luc Rochat.

9-13 mars 1987. Les Crosets. Classes 7 SUP de M. François Liaudet et 7CTO de M. Eric Chollet.



Cette rentrée scolaire 1986 est marquée par l'introduction de la **nouvelle loi scolaire**, et plus particulièrement par les points suivants:

- séparation horizontale entre le **cycle primaire** (enfantine à 4^{ème}) et le **cycle secondaire** (5^{ème} à 9^{ème});
- introduction d'un **5^{ème} degré d'orientation**, année à la fin de laquelle les élèves seront dirigés vers l'une des 3 divisions: terminale à options, supérieure ou pré-gymnastique.

Les **classes primaires du Mont** seront tenues par les titulaires suivants:

MO A10	1	Enf. 1	Mme Vuagniaux Gilberte
MO A (rez)	2	Enf. 2	Mme Neyroud Marianne
GM	3	Enf. 3	Mlle Von Krannichfeldt B.
PM	4	Enf. 4	Mlle Baumberger Carine
PL	5	Enf. 5	Mme Emery Monique

MO A12	6	1P1	Mlle Chevalier Dominique
MO A 13	7	1P2	Mlle Lüthi Véronique
GM	8	1P3	Mlle Guibert Anne
MO A 11	9	2P1	Mme Rochat Martine
GM	10	2P2	Mlle Rod Lise

MO A23	11	3P1	M. Durussel P.-A. Mme Rusillon C.
MO A22	12	3P2	Temp. Mlle Groux Patricia
GM	13	3P3	Mlle Pilet Catherine
MO A20	14	4P1	Mlle Ludi Magali
MO A21	15	4P2	M. Ramel Philippe
GM	16	4P3	Temp. Mlle Gambazzi S.

Les titulaires des **classes secondaires de l'établissement** (Bretigny - Cugy - Froideville - Le Mont - Montheron et Morrens) seront tenues par:

MO B10	1	5S1	Mme Baur Anne-Marie
MO B11	2	5S2	Mme Bonny Françoise
MO A (rez)	3	5S3	Mlle Mourtada Catherine
Cugy	4	5S4	Temp. Mme Gueissaz France
Cugy	5	5S5	M. Paley Pierre-André
Froideville	6	5S6	M. Gauthéy Christian

MO B4	7	6DT1	Mme Menétréy Catherine
Cugy	8	6DT2	M. Sinner Christian
MO B5	9	7DT1	M. Chollet Eric
Cugy	10	7DT2	M. Giroud Jean-Daniel
MO B2	11	8DT	M. Neyroud Pascal
Cugy	12	8-9DT	M. Guignard Jacques
MO B1	13	9DT	Temp. M. Chevalier Ch.

MO B7	14	6DS	M. Rochat Jean-Luc
MO B6	15	7DS	M. Liaudet François
MO B9	16	8DS	M. Matthey-Doret B.
MO B8	17	9DS	M. Vaucher Gérald

MO B (rez)	18	DEV I	Mme Barbey Eliane
MO B3	19	DEV II	M. Schaer Jean

Les enseignants, les doyens et le directeur sont à la disposition des parents qui désirent un entretien, mais il est préférable de rencontrer d'abord le maître de classe.

Secrétariat des écoles

A.P.E. Groupe du Mont



Notre assemblée générale s'est tenue le 30 octobre 1986, avec la participation d'un conférencier, M. Claude Desimoni, qui nous a parlé de l'enfant face aux medias.

D'ores et déjà, nous vous signalons qu'une table ronde sera organisée pour les parents d'élèves, membres ou non-membres de l'APE, le

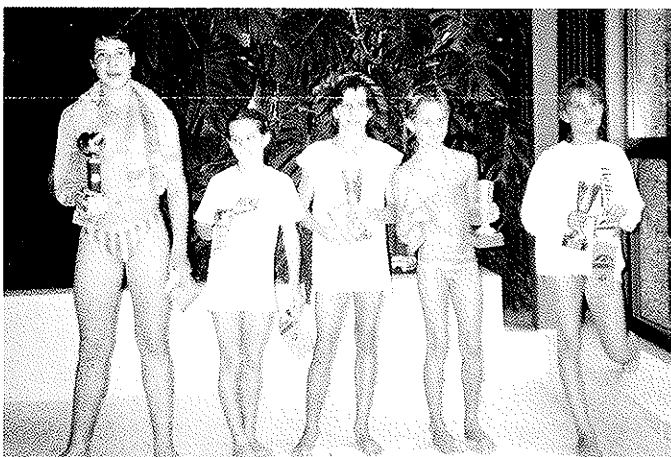
**mardi 27 janvier 1987
à 20 h.15 au foyer de la grande salle**

Nous y débattrons ensemble de tout sujet vous préoccupant ou vous intéressant, et profiterons ainsi de faire plus ample connaissance.

Nous sommes toujours à votre disposition pour tout renseignement, et vous pouvez appeler le 021/33 42 14.

*Pour le comité de l'APE
L. Suter
Secrétaire*

NATATION Coupe des écoliers du Mont



Le samedi 1er novembre 1986 a eu lieu la 8^{ème} coupe des écoliers dans la magnifique piscine du Mont-sur-Lausanne. Cette manifestation réunissait les enfants âgés de 4 à 16 ans des communes du Mont-sur-Lausanne bien sûr, de Cugy, Froideville, Morrens et Bretigny. Elle était organisée par le Renens-Natation, les maîtres de sports des communes concernées et par M. Rémy Belet, concierge, le coordinateur du tout.

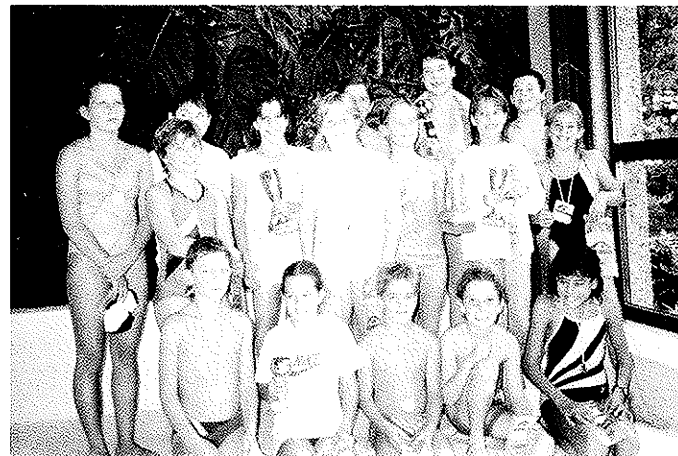
Comme les années précédentes, ce fut un succès total, en effet 118 participants et de nombreux parents étaient venus encourager ces futurs champions, mais surtout pour les écoliers, il fallait nager 50 mètres dans le style de leur choix: crawl, brasse, dos. Après l'effort, une petite récompense attendait chaque participant sous forme de chocolat ou boisson et pour les finalistes: la coupe au vainqueur et les traditionnelles médailles en or, argent et bronze.

Il faut relever que la plus jeune concurrente, Valérie Equey, 4 ans, a réalisé l'43.8 pour les 50 mètres.

Tous les participants qui veulent améliorer leur style, se perfectionner, peuvent s'adresser au Renens-Natation,

case postale 80, 1020 Renens ou téléphoner à:

Ecole de natation tél. 89 35 84 de 8h.30 à 12h.00
Natation pour actifs tél. 35 45 44 de 18h.30 à 20h.00



RÉSULTATS:

Filles - année de naissance 1977 et plus jeunes

- | | | |
|---|----------------|------|
| 1. Meylan Valérie | 77 Froideville | 39.1 |
| <i>Gagne le challenge "Jeanfavre électricité" Le Mont</i> | | |
| 2. Bastian Véronique | 77 Froideville | 43.8 |
| 3. Hauenstein Christina | 77 Le Mont | 51.1 |

Garçons - année de naissance 1977 et plus jeunes

- | | | |
|--|----------------|------|
| 1. Kinder Christian | 77 Le Mont | 43.8 |
| <i>Gagne le challenge "Pentogravo" Le Mont</i> | | |
| 2. Lugrin Steeve | 77 Le Mont | 45.2 |
| 3. Rochat Alexis | 79 Froideville | 46.3 |

Filles - année de naissance 1975-76

- | | | |
|--|----------------|------|
| 1. Pasquali Séverine | 75 Le Mont | 36.1 |
| <i>Gagne le challenge "Raymond Corbaz" Le Mont</i> | | |
| 2. Rochat Anouk | 76 Froideville | 37.0 |
| 3. Pignat Déborah | 76 Le Mont | 41.1 |

Garçons - année de naissance 1975-76

- | | | |
|--|----------------|------|
| 1. De Marco Sandro | 75 Froideville | 39.4 |
| <i>Gagne le challenge "Centre commercial Grand-Mont"</i> | | |
| 2. Pasquali Lionel | 76 Le Mont | 40.1 |
| 3. Kinder Pascal | 76 Le Mont | 41.5 |

Filles - année de naissance 1974 et plus âgées

- | | | |
|---|------------|------|
| 1. Truffer Anne | 74 Le Mont | 30.5 |
| <i>Gagne le challenge "Jean Henny, municipal" Le Mont</i> | | |
| 2. Tomsa Michèle | 73 Le Mont | 34.3 |
| 3. Aubert Ariane | 74 Le Mont | 42.1 |

Garçons - année de naissance 1974 et plus âgés

- | | | |
|---|------------|------|
| 1. Chabloz Alexandre | 72 Le Mont | 30.2 |
| <i>Gagne le challenge "J.-P. Glanzmann" Le Mont</i> | | |
| 2. Willen François | 74 Le Mont | 33.9 |
| 3. Matthey Fabien | 73 Le Mont | 35.9 |

DANS NOS SOCIÉTÉS ...

La Société de Développement

Un père dit à son fils:

- lorsque tu expliques quelque chose à quelqu'un et que

No 1
Moriggi Cédric et Loïck
tableau représentant un arbre
(feuilles et écorce collée sur carton)



cette personne ne comprend pas ce que tu veux dire, ce n'est pas qu'elle est bête, mais c'est parce que toi tu ne sais pas t'exprimer suffisamment bien pour qu'elle te comprenne. Tu saisis ?

- Non, papa !!!

La Société de Développement, sous le thème de

« **Libérez votre créativité** »

a incité la population montaine à créer quelque chose d'original, sans contrainte, si ce n'est celle d'utiliser que des produits que l'on trouve à l'état naturel dans la nature. Nous avons imaginé, et j'exagère à peine, que la moitié de nos habitants se défoulerait, ferait preuve d'une imagination débri-dée, extravagante, prolifique et rayonnante, et que l'autre moitié aurait grand plaisir à venir admirer tous les chefs-d'œuvre présentés en grande exposition à l'aula du collège pendant tout un week-end.

En vue de la mise en place de cette "galerie d'art", le comité de la SD s'est réuni le lundi 20 octobre, 2 jours avant la date limite prévue pour le bouclage des inscriptions. A ce moment-là, force nous fut de constater que c'était

« **le néant** »

Nous sommes toutefois gens de décision et nous voulons récompenser les 6 personnes qui ont répondu par la suite à notre appel. Il était évident qu'une exposition de 6 pièces ne permettait pas d'inviter la population à se déplacer. C'est pourquoi nous publions une photo de chaque travail et tenons à féliciter ces artistes amateurs qui tous recevront un prix de la part de la Société de Développement. D'autre part, lors de la prochaine manifestation que nous organiserons et qui déplacera cette fois les foules, nous réunirons ces chefs-d'œuvre et vous les présenterons.

Ah ! J'oubliais ! Nous n'avons pas pu trouver pourquoi cela n'a pas mieux "marché".

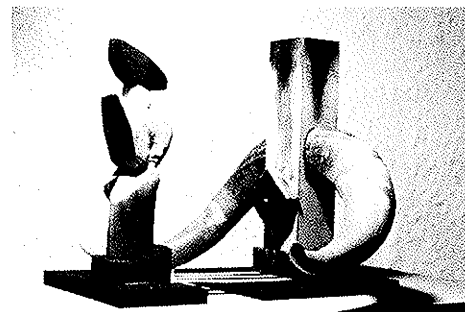
- Lorsque tu expliques quelque chose à quelqu'un et qu'il ne comprend pas

Votre président

No 2
Collet Edith
nœud de vipères (bruyère)
serpent (cep de vigne de Bordeaux)
lézard (poirier du Mont)



No 3
Clemençon Daniel
sculpture (bois, corne, pierre,
cire d'abeille, brou de noix)



No 4
Sepulveda Yann
oiseau paradisiaque (terre,
plumes, coquillages, fleurs séchées)



No 5
Graf Martine
bouquet de mariée
(fleurs séchées maintenues dans
de la pâte à sel en maïs)



No 6
Bovey Nanette
buste (terre)



F.C. Le Mont

Dans le cadre de notre rubrique "La vie d'un village au travers de ses sociétés", nous avons le plaisir de vous présenter la deuxième équipe du F.C. Le Mont. Elle est originale parce que formée d'une bande de copains qui ont toujours su très habilement mêler les entraînements, les matchs ... et les nombreuses fêtes de Jeunesse de la région, ce qui explique leur surprise de se retrouver en 3^{ème} ligue avec l'équipe fanion du F.C. Le Mont.

Nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle aventure!



de gauche à droite:

debout: R. Wenger, A. Maibach, S. Pignet, P. Brender, C.-E. Duffey, D. Baud, A. Troesch, A. Monney, E. Bron, entr. F. Duperré
accroupis: C. Monnet, S. Buffat, A. Gendre, S. Gremay, L. Brugger, A. Muller, F. Besson, C. Noverraz
absents: P. Amaudruz, Y. Pache blessé, P. Baud école de recrue

REVUE 1987

Grand concours "Trouvez le titre de la 5^{ème} Revue du F.C. Le Mont".

Prière de nous envoyer vos suggestions à l'adresse suivante:

M. Noverraz Jean-Claude, Esplanade 24, 1052 Le Mont ou à la case postale du F.C. Le Mont, 1052 Le Mont.

Dernier délai: 20 décembre 1986.

1er prix: 1 bon pour 4 repas à la soirée du 26 février 1987.

2^{ème} prix: 1 bon pour 2 repas à la soirée du 26 février 1987.

3^{ème} prix: 1 bon pour 2 entrées à la soirée du 6 mars 1987.

RETENEZ DÉJÀ CES DATES:

Dîner-spectacle: jeudi 26 février 1987
vendredi 27 février 1987

Spectacle-bal: samedi 28 février 1987
vendredi 6 mars 1987
samedi 7 mars 1987

NOUVEAU: Les places seront numérotées et il sera possible de réserver à l'avance au 91 34 71 (de 17h. à 19h.) Mme Oyon.

Armes de guerre

La saison de tir 1986 s'est terminée par la traditionnelle soirée de clôture. Après le repas préparé par notre habituelle équipe de cuisine et apprécié par tous, le président A. Guex procéda à la proclamation des résultats. Le Roi du tir 86 et ses dauphins furent vivement applaudis.

PALMARÈS:

Roi du Tir: Borloz J.-P. 500 pts. Corbaz F. 477. Vittoz Ch. 470. Noverraz G. 468. Pache M. 456.

Challenge Châtaignier: Pache M. 97pts. Borloz J.-P. 93. Lambelet A. 91. Vittoz Ch. 90. Mermier A. et Poget M. 89.

Challenge Clochatte: Borloz J.-P. 93pts. Noverraz G. 92. Vittoz Ch. 90. Gindroz R. et Corbaz F. 89.

Challenge Rionzi: Guex A. 73pts. Gindroz R. 71. Muller Ch. et Noverraz G. 69.

Challenge Amis tireurs Epalinges: Borloz J.-P. 435pts. Perrin A. 432. Noverraz G. 423. Pache M. 422. Vittoz Ch. 419.

Challenge Tir fédéral: Gindroz R. 38pts. Mermier A. et Poget M. 37. Vittoz Ch., Lambelet A., Borloz J.-P. et Waldmeyer J.-M. 36.

Tirs militaires: Borloz J.-P. 104pts. Corbaz R. 101. Mermier A. et Ducommun G. 100. Lambelet A. 99. Magnenat G. 98.

Tir en campagne (41 tireurs): Corbaz F. 65pts. Borloz J.-P. 64. Schraner E. 62. Lambelet A. 61. Ducret A. 60.

Challenge "La Vaudoise": Borloz J.-P. 168pts. Corbaz F. et Lambelet A. 160. Mermier A. 159. Roulier R. et Graf E. 156.

Tir des dames: Borloz V. 29pts. Belet S. 28. Schraner M.-T. 27.

Le comité

F.S.G. Le Mont

Le samedi 6 septembre dernier, notre concours interne s'est déroulé aux Châtaigniers. C'est par une belle matinée ensoleillée que nos jeunes se sont mesurés dans différentes disciplines de l'athlétisme.

Un jeune gymnaste a été qualifié pour participer à la finale vaudoise des concours de jeunesse 1986, il s'agit de Steeve Mulbauher. L'après-midi, après un casse-croûte tiré des sacs, parents et enfants, par équipes de deux, se sont affrontés d'une manière tout amicale et sportive, dans une suite de jeux d'adresse et d'endurance mitonnés par François Barrat.

Ces premières joutes ne seront certainement pas les dernières, car la participation de 35 équipes parents-enfants, et 34 équipes enfants démontrent l'intérêt porté à cette après-midi ludique. Ne doutons pas que l'année prochaine, la participation sera encore plus grande.

Le 3 octobre au cours de l'assemblée générale notre président Gilbert Burri et tous les membres remerciaient chaleureusement 2 membres démissionnaires du comité. Il s'agit d'Elisabeth Corbaz, secrétaire, et de Jean-Pierre Girardet, vice-président. Christiane Odier a quitté aussi son poste de présidente technique pour accepter le mandat de vice-présidente. René Barbey était élu président technique et Charly Bratchy secrétaire. Les autres membres, Gilbert Burri, Raymond Bourgoz et Frédéric Cordey acceptaient un nouveau mandat.

Au cours de cette soirée, le président s'est plu à rappeler les nombreux succès que notre société a glané ici et là au gré des concours. Il a aussi félicité les jeunes gymnastes sélectionnés pour participer à la Gymnastrada 1987 qui aura lieu au Danemark. C'est une belle réussite pour François Barrat, puisque notre société a le plus grand nombre de participants du canton. Le président et la présidente technique n'ont pas manqué de mettre en évidence le travail acharné, la patience et la disponibilité des monitrices et

moniteurs et de les remercier chaleureusement.

L'assemblée s'est terminée par la nomination de 2 membres honoraires: Danièle Bourgoz et Jacques Isely.

M. Henchoz

LA SOUS-SECTION DES ACTIFS

Vous qui avez l'esprit sportif, qui vous sentez à l'aise dans divers sports, "**ne tardez plus**", inscrivez-vous tout de suite aux "**Actifs**" de notre section. Les entraînements ont lieu le mardi soir à 20h.00.

Pour tous renseignements et inscriptions, adressez-vous au tél. 32 86 04, le soir.

*Le président technique
René Barbey*

28 SEPTEMBRE YVERDON CHAMPIONNAT VAUDOIS AUX AGRÈS

11 gymnastes ont fait le concours dans les différentes catégories.

2 équipes sont été formées à partir de nos 11 gymnastes.

Le podium nous boude toujours au concours par équipe, mais c'est néanmoins un très bon 4^{ème} et 5^{ème} rang que nos deux équipes ont récoltés à Yverdon.

En ce qui concerne le concours individuel, difficile de faire mieux que l'année passée, mais c'est tout de même 2 médailles qui sont venues couronner nos efforts.



Félicitations à tous ces gymnastes et à leur moniteur pour les très bons résultats obtenus lors de cette journée.

DATES DE PARUTIONS DES "4 coins du Mont" en 1987

Comme ces dernières années, le journal "**Aux 4 coins du Mont**" paraîtra en 1987 à intervalles réguliers, soit tous les deux mois.

Pour l'année prochaine, le calendrier est le suivant:

Délai de dépôt des articles	Parution
10 janvier	Fin janvier
10 mars	Fin mars
10 mai	Fin mai
10 juillet	Fin juillet
10 septembre	Fin septembre
10 novembre	Fin novembre

Les articles que vous désirez faire paraître doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

Rémy VAUCHER ch. du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 32 00 03



RÉSULTATS

3e	Médaille de bronze	Nicolas Giordano	cat. G1
8e	Distinction	Raphaël Corbaz	cat. G1
12e	Distinction	Cedric Fullemann	cat. G1
21e	Distinction	Pascal Graf	cat. G1
24e		Christian Kinder	cat. G1
2e	Médaille d'argent	Olivier Corbaz	cat. G2
11e	Distinction	Sébastien Corbaz	cat. G2
13e	Distinction	Thierry Chevillat	cat. G2
16e	Distinction	Frédéric Huber	cat. G2
15e		Gilles Krieger	cat. G3
19e		Gaël Randin	cat. G4

Union des sociétés locales – Le Mont – Calendrier des manifestations 1987

MOIS	JOURS	SOCIÉTÉS	CHÂTAIGNIER				PETIT-MONT			MOTTIER		GENRE DE MANIFESTATIONS
			Petite salle	Cuisine	Grande salle	Terrains Vest.	Grande salle	Cuisine	Foyers	Aula	Salle gym	
Janvier	7	Echo des Bois					X	X				Souper Assemblée générale Apéritif
	9	Jeunesse	X	X								
	10	Football									X	
Février	26/27/28	Football (répétition 16/17/18/19/23/24/25)					X	X	X			Soirée Soirée
							X	X	X			
Mars	6/7	Football					X	X	X			Soirée Assemblée générale Soirée annuelle Assemblée générale Soirée régionale
	10	Abbayes							X			
	21	Union instrumentale					X	X	X			
	25	Société de Développement								X		
	28	Société de gymnastique					X	X	X		X	
Avril	20	Société de Développement	X	X	X							Course aux oeufs
Mai	7	Football	X	X	X	X						Journée des parents Foire de mai Grand prix
	9	Société de Développement					X	X	X			
	16/17	Skeet-Club	X	X								
Juin	20/21	Football	X	X	X	X						Tournoi international
Juillet	4/5/6	Abbayes	X	X	X							Fête Giron du centre
	18/19/25/26	Jeunesse	X	X	X	X					X	
Août	1	Société de Développement	X	X	X							Fête nationale Torée Tournoi vétérans
	2	Société de Développement	X	X	X							
	22	Football				X						
Septembre	5	Armes de guerre								X		Tir de l'amitié, souper Concours int. stés Marche villageoise
	5	Société de gymnastique	X	X	X	X						
	12	Société de Développement		X	X							
Octobre	2	Société de gymnastique								X		Assemblée générale Exposition Soirée de clôture
	16/17/18	Société de Développement								X		
	31	Armes de guerre	X	X								
Novembre	6	Ordre de la Poêle						X	X	X		Soirée Offrande Concert Lotos Soirée
	7	Paroisse					X	X				
	13 ou 20	Société de Développement								X		
	14/15	Union des sociétés locales					X	X	X			
	27/28	Société de gymnastique					X	X	X		X	

Ordre de la poêle

Petite salle et cuisine du Châtaignier, les jeudis 29 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 7 mai, 4 juin, 25 juin, 3 septembre, 24 septembre, 8 octobre, 29 octobre, 19 novembre, 10 décembre.